

République Française



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE  
DE DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations  
**du conseil d'administration**

-----  
Séance du 26 novembre 2020  
-----

**Président de séance :** Monsieur Charles-Ange GINESY

**Présents :**

*Titulaires* : Monsieur Bernard ASSO, Madame Marie BENASSAYAG, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Monsieur Anthony BORRE, Monsieur Eric CIOTTI, Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Gérard MANFREDI, Madame Michèle PAGANIN, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Joseph SEGURA, Monsieur Philippe SOUSSI, Monsieur Jean THAON, Monsieur Francis TUJAGUE.

*Suppléants* : Monsieur Bernard DELIQUAIRE, Madame Janine GILLETTA, Monsieur Régis LEBIGRE, Madame Michèle OLIVIER, Monsieur Roger ROUX,

*Procurations* :

**RAPPORT N° 20-26 - Entente pour la forêt méditerranéenne - Désignation des représentants au conseil d'administration de l'établissement public**

Par délibération n° 07-53 en date du 29 juin 2007, le conseil d'administration a décidé d'adhérer, aux côtés du conseil départemental, à « l'Entente pour la forêt méditerranéenne » ouvert depuis la loi n° 2004-811 de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004, aux régions, aux services départementaux d'incendie et de secours ainsi qu'à certains établissements publics de coopération intercommunale.

Lors de la séance du conseil d'administration du 21 mai 2015, MM. Gérard MANFREDI et Charles Ange GINESY avaient été désignés pour siéger respectivement en qualité de titulaire et de suppléant au conseil d'administration de cet établissement.

Suite au renouvellement de notre conseil d'administration, il conviendrait de désigner un représentant titulaire ainsi qu'un représentant suppléant pour siéger au sein du conseil d'administration de cet établissement public pour la protection de la forêt méditerranéenne.

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :**

- de désigner M. Gérard MANFREDI en qualité de titulaire et M. Charles Ange GINESY en qualité de suppléant pour représenter le service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes au sein du conseil d'administration de l'établissement public pour la protection de la forêt méditerranéenne.

*Le président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours  
des Alpes-Maritimes*



*Charles-Ange GINESY*